

2020

RAPPORT ANNUEL

Référence en gestion municipale



ADMQ

Association des
directeurs municipaux
du Québec

Association des directeurs municipaux du Québec

400, boulevard Jean-Lesage, Hall Est, bureau 535
Québec (Québec) G1K 8W1

Téléphone : 418 647-4518

Courriel : reception@admq.qc.ca

Site Web : admq.qc.ca

Dans le présent document, lorsque c'est le cas, le genre masculin est utilisé et désigne les femmes autant que les hommes.

© Association des directeurs municipaux du Québec | 2021



Table des matières

4	Mot de la présidente
5	Mot du directeur général
6	À propos de l'ADMQ
8	Profil des membres
10	Gouvernance
16	Programme de formation et de perfectionnement
19	Services aux membres
20	Publications
21	Congrès annuel virtuel
22	Colloques de zone
23	Activités de représentation



Mot de la présidente

Un bilan fort malgré la pandémie

Sophie Antaya
Présidente, ADMQ

L'avant-dernière année de la planification stratégique 2017-2021, dans laquelle plusieurs projets se trouvaient en voie de consolidation, était bien amorcée quand la pandémie a frappé l'ensemble du Québec, en mars. Les municipalités n'y ont pas échappé, bien au contraire.

L'ADMQ s'est montrée extrêmement proactive durant toute l'année. Des communications ont été envoyées régulièrement aux membres pour les tenir informés des dernières décisions ministérielles et des mises à jour. Plusieurs modèles et outils pratiques ont été rendus disponibles pour les aider dans l'exercice de leur fonction. Conséquemment, le service aux membres a été mis à forte contribution : les demandes ont augmenté de 450 % comparativement à 2019. Ainsi, 1 084 dossiers ont été traités durant l'année par l'équipe en gestion municipale, composée d'anciennes directrices générales cumulant plus de 35 ans d'expérience.

Qui plus est, alors que notre offre de perfectionnement comprenait presque exclusivement des activités en salle (trois tournées dans toutes les régions du Québec), l'équipe de la formation en a développé de nouvelles et revu celles au calendrier, de manière à offrir tout le contenu nécessaire de façon sécuritaire, à distance (webinaires et classes virtuelles). Ainsi, 24 webinaires ont été offerts durant l'année. De plus, pour la première fois de son histoire, l'ADMQ a organisé son traditionnel congrès en mode virtuel. La grande Webdiffusion gestion municipale, présentée par la MMQ, a été un franc succès avec une participation de 273 congressistes, en plus des 25 personnes ayant visionné les formations post-congrès enregistrées.

L'équipe a travaillé fort durant toute l'année pour s'assurer de répondre aux besoins des membres, et ce n'est pas terminé. L'avenir s'annonce prometteur. Plusieurs projets sont actuellement en développement pour continuer de les accompagner au quotidien.

Je tiens personnellement à vous remercier de la confiance que vous accordez à l'ADMQ. Merci de faire partie de la plus grande association de gestionnaires municipaux au Québec !

Sophie Antaya
Présidente, ADMQ



Marc-André Pâlin
Directeur général

Mot du directeur général

L'ADMQ : leader en formation pour les gestionnaires municipaux

Alors que 2020 devait être l'année du programme de *Directeur municipal agréé* (DMA) avec la fin de la mise en ligne de ses 12 cours, je peux affirmer que cette année a été, finalement, celle de la formation sous toutes ses formes à l'ADMQ.

La première tournée de formations en salle a eu lieu au début 2020, et 175 membres y ont participé. Toutefois, après celle-ci, la pandémie a frappé, et l'équipe a dû revoir totalement ses plans.

Le calendrier a donc été rapidement transformé en format Web avec une offre complète d'activités touchant tous les domaines ainsi que les développements législatifs et réglementaires importants à connaître dans l'exercice de la fonction. Quel succès! En comptant tous les participants qui ont assisté aux formations en direct, à celles en différé et à la grande Webdiffusion gestion municipale, l'ADMQ a enregistré, au total, 2 249 inscriptions pour l'ensemble de l'année. Et je suis heureux d'annoncer qu'il s'agit d'une année record en ce qui concerne le taux de participation au programme DMA.

À ce propos, avec les 12 cours de formation maintenant accessibles, et après sept ans de développement, nous souhaitons décerner une mention spéciale à notre concepteur, Guy Charland, qui a porté ce projet et a largement participé à sa concrétisation. D'ailleurs, le conseil d'administration a remis le prix Renée-Vaudreuil cette année à monsieur Charland pour souligner son travail dans le déploiement du DMA.

C'est tout un héritage pour les gestionnaires municipaux, qui ont désormais accès au seul programme complet de formation en ligne conçu sur mesure pour eux. J'en profite pour féliciter les 29 récipiendaires de la certification DMA de cette année et rappeler que 108 personnes ont reçu le titre de *Directeur municipal agréé* depuis 2017.

En 2020, l'ADMQ a une fois encore démontré sa proactivité et son avant-gardisme en matière de formation pour les gestionnaires municipaux, et nous sommes fiers que l'Association soit un chef de file dans ce domaine.

Marc-André Pâlin
Directeur général

À propos de l'ADMQ

Depuis 81 ans, l'Association des directeurs municipaux du Québec est la source de référence et d'accompagnement des directeurs généraux et secrétaires-trésoriers du Québec. L'ADMQ rassemble 1 100 membres répartis dans quelque 850 municipalités locales, MRC, et régies intermunicipales de toutes les régions du Québec. Elle a pour mission d'accompagner ses membres dans le développement de leurs compétences professionnelles et de les soutenir dans l'amélioration de leurs pratiques de travail, tout en contribuant activement à l'évolution de la vie municipale.

L'ADMQ, c'est

1 100
membres

Mission

La mission de l'Association des directeurs municipaux du Québec se résume comme suit :

1

Accompagner ses membres dans le développement de leurs compétences professionnelles.

2

Soutenir ses membres dans l'amélioration de leurs pratiques de travail par une offre de service continue.

3

Contribuer à l'évolution de la vie municipale par une présence active, significative et représentative auprès du gouvernement et des instances municipales.

Vision

Être reconnue, par les autorités municipales et gouvernementales, comme la source de référence du fait de l'excellence et de l'expertise des gestionnaires municipaux membres de l'ADMQ.

Valeurs

Respect des différences

Intégrité professionnelle

Polyvalence et créativité

Engagement envers la communauté

Ce qu'est l'ADMQ



Un soutien personnalisé

Tous les membres réguliers peuvent communiquer avec l'équipe expérimentée en gestion municipale de l'ADMQ pour être guidés et accompagnés, et pour avoir réponses aux différentes questions qu'ils se posent dans le cadre de leur fonction. Les membres réguliers qui ont choisi de souscrire à l'assurance bénéficient d'un soutien complémentaire, qui comprend une assurance juridique et un programme d'aide aux membres.



Un leader en formation pour les gestionnaires municipaux

Une vaste gamme de formations sur différents sujets est offerte tout au long de l'année. Que ce soit en ligne, en salle, sur demande, en classe virtuelle ou sous la forme de capsules vidéo, l'ADMQ s'assure de préparer des formations qui répondent aux besoins de ses membres, selon l'actualité. Les activités sont offertes, pour les membres de l'ADMQ, à des prix très avantageux et compétitifs sur le marché. Le programme de formation en ligne pour devenir *Directeur municipal agréé* (DMA), quant à lui, est unique au Québec! Il a été développé sur mesure pour les gestionnaires municipaux et a pour but d'uniformiser les pratiques de gestion municipale. Grâce à la collaboration de La Mutuelle des municipalités du Québec, un rabais de 200 \$ est offert sur certains cours.



Des documents de travail types

L'ADMQ prépare avec ses partenaires divers documents (fiches techniques et pratiques, guides, etc.) pour outiller ses membres dans l'exercice de leur fonction. Ces derniers ont ainsi accès à une vaste bibliothèque virtuelle, régulièrement mise à jour, dans leur Espace Membre. Ils y trouvent non seulement des documents tels que le calendrier des obligations municipales, mais aussi le coffre à outils pour tout savoir sur le fonctionnement des séances du conseil municipal et le tableau de procédure applicable par catégories de contrats municipaux.



De l'information sur l'actualité municipale

L'ADMQ informe les directeurs généraux sur les derniers développements du monde municipal grâce aux bulletins *Membres en direct*, présentant la vie associative, et *Mini-Scribe*, rappelant les obligations légales à faire durant le mois, ainsi qu'au magazine *Scribe*, la source de référence des DG au Québec. De plus, les infolettres envoyées sporadiquement donnent rapidement l'information dont les DG ont besoin concernant les dossiers d'actualité.



Une représentation des intérêts

L'ADMQ est présente sur différents comités techniques pour conseiller les organisations et les ministères relativement aux impacts sur l'administration municipale des décisions qui concernent les projets de loi et de règlement.

Profil des membres

Fonctions, population et gestion

En 2020, l'ADMQ compte

1 143

membres provenant de **872 municipalités** réparties dans **17 zones**, lesquelles couvrent l'ensemble du territoire québécois. **95 %** d'entre eux proviennent de municipalités locales.

Concernant la fonction,

77 %

des membres occupent le poste de directeur général ou de secrétaire-trésorier, ou encore cumulent les deux responsabilités,

et **23 %** ont le titre d'adjoint ou d'une autre fonction municipale.

Les membres se répartissent de la façon suivante :

50 %

travaillent dans des municipalités de moins de **1 000 habitants**;

26 %

dans des municipalités comptant entre **1 001 et 2 000 habitants**;

20 %

dans des municipalités où on retrouve entre **2 001 et 5 000 habitants**; et

4 %

exercent leur métier dans une municipalité de **5 001 habitants et plus**.

Enfin,

73 %

des membres ont entre **une** et **10 personnes** sous leur responsabilité;

16 % entre **11** et **20 personnes**; et

11 % dirigent une équipe de plus de **21 personnes**.

Il importe aussi de souligner que la répartition des membres de l'ADMQ selon le sexe nous apprend que

74 %

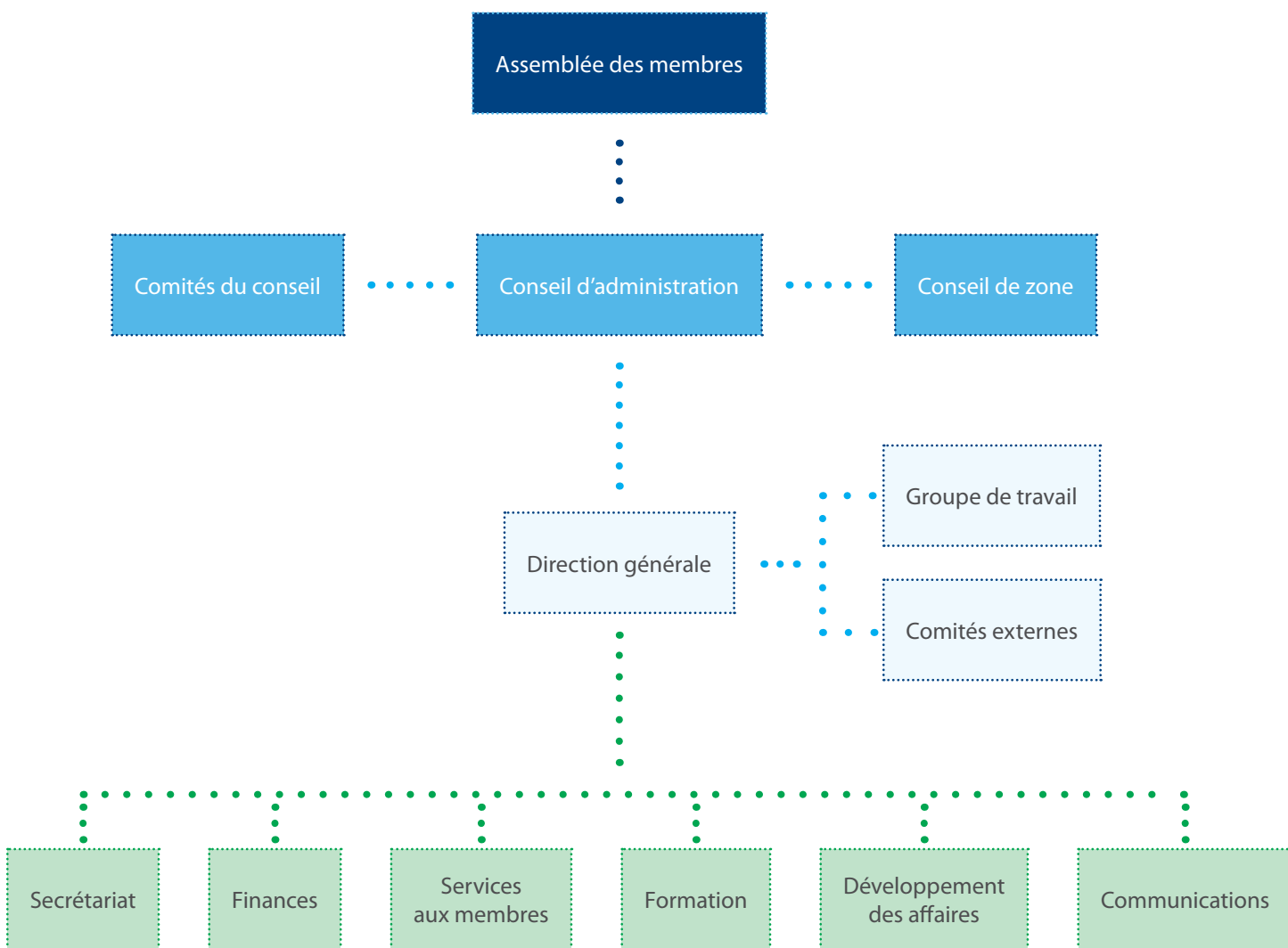
sont des femmes

26 %

des hommes.

Gouvernance

La gouvernance de l'ADMQ garantit transparence, démocratie et représentativité pour l'ensemble de ses membres. Chaque instance est investie d'un rôle bien précis, comme décrit ci-après.



Administrateurs de zone

Alain Therrien

Abitibi-Témiscamingue-
Nord-du-Québec

Chloé Gagnon

Outaouais

Annie Bellefleur

Laurentides

Josée Favreau

Lanaudière

Denis Lévesque

Sud-Ouest-du-Québec

Maxime Dauplaise

Montérégie-Est

Isabelle Dumont

Centre-du-Québec

Jean-Charles Bellemare, DMA

L'Estrie

Lucie Beaudoin

Lotbinière-Appalaches

Patrick Côté

Beauce-Côte-Sud

Claudie Levasseur

Bas-Saint-Laurent-Ouest

Karine Dostie, DMA

Bas-Saint-Laurent

Jean-Yves Lebreux

La Gaspésie et les Îles

Mathieu Rouleau

Saguenay-Lac-Saint-Jean

Josée Brouillette

La Capitale

Nathalie Vallée

La Mauricie

Simon Thériault

La Côte-Nord

Une mention spéciale aux administrateurs sortants.

Jean-Pierre Cayer

Sud-Ouest-du-Québec

Sonia Tremblay

L'Estrie

Yvette Boulay

Bas-Saint-Laurent

Rick Tanguay

La Côte-Nord

Le conseil d'administration est composé des

17 administrateurs de zone

en plus de la présidente, de la vice-présidente et du trésorier.

Des élections ont eu lieu au mois de septembre 2020 dans sept zones.

Dirigeants

Sophie Antaya

Présidente

Philippe Massé

Secrétaire-trésorier

Brigitte Vachon

Vice-présidente

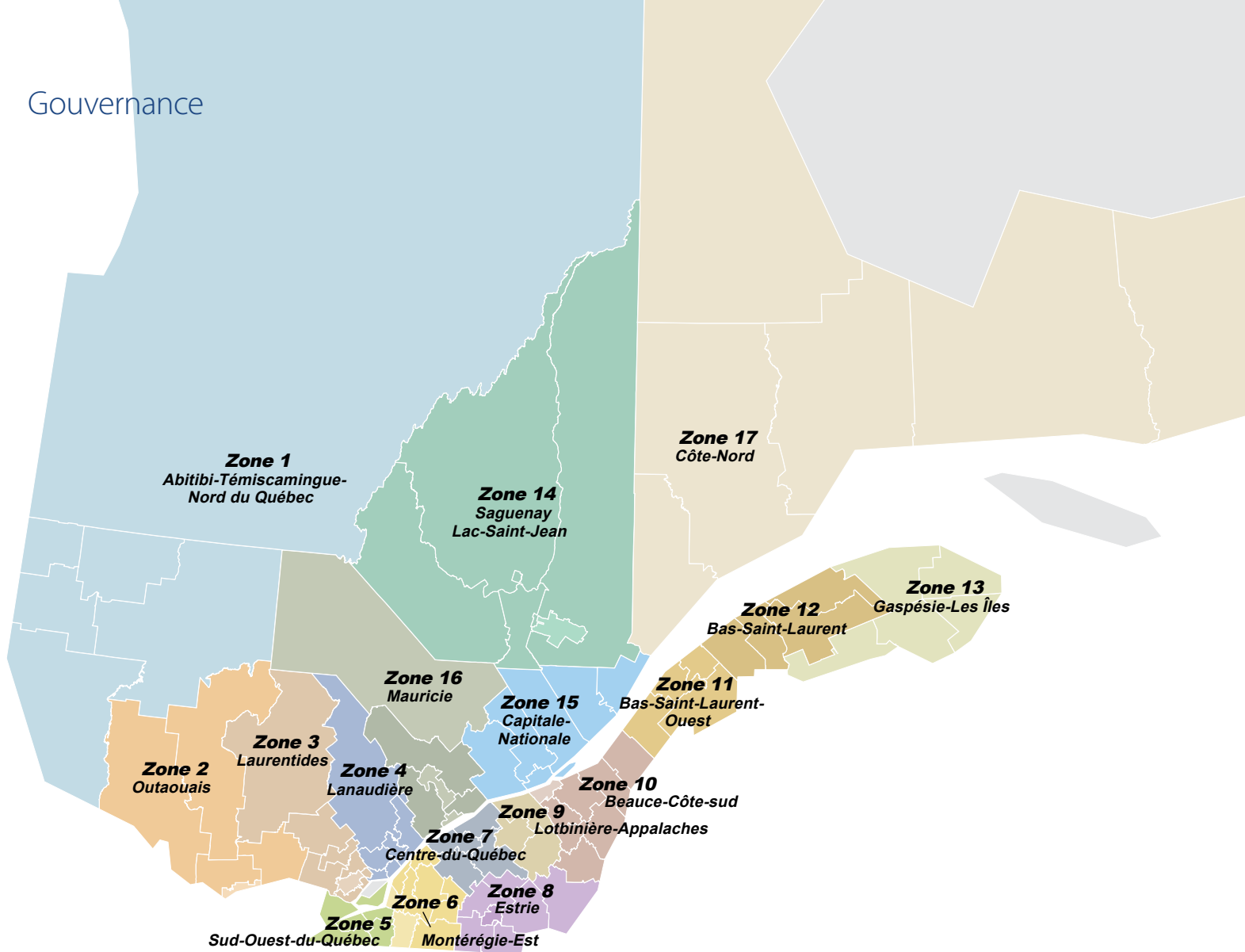
Assemblée générale annuelle des membres

L'assemblée générale annuelle (AGA) des membres est la plus haute instance de l'Association, puisqu'elle réunit tous ses membres réguliers. Elle prend acte du rapport des activités, des états financiers et de la planification stratégique. Elle ratifie le Règlement général et les modifications qui y sont apportées. La tenue de l'AGA est obligatoire et doit se dérouler dans les six premiers mois de l'année.

En raison du contexte lié à la Covid-19, celle de 2020 a eu lieu le 9 juin par visioconférence;

108

membres étaient présents à cet événement.



Conseils de zone

Les membres de l'Association sont répartis dans 17 zones couvrant toutes les régions du Québec.

Chaque zone est administrée par un conseil de zone, une instance composée d'un administrateur dûment désigné par les membres de la zone et d'un représentant par MRC ou regroupement de MRC désigné par les membres de ce territoire. Il peut y avoir désignation de plus d'un représentant par MRC ou regroupement de MRC au conseil de zone.

Sous réserve des obligations relatives aux élections des membres du conseil de zone, celui-ci fixe le nombre exact de représentants par MRC ou regroupement de MRC pour les besoins de leur élection.

Il doit compter au moins quatre (4) membres en incluant l'administrateur de zone. Un membre du conseil de zone doit être un membre régulier de l'Association. Le conseil de zone doit nommer, parmi ses membres, un secrétaire et un trésorier. Une même personne peut cumuler les deux charges.

Le conseil de zone a les responsabilités suivantes :

- » organiser le colloque annuel et toutes les autres activités de réseautage;
- » déterminer les besoins et les enjeux des membres de sa zone;
- » exécuter tout autre mandat requis par le conseil d'administration.

Il constitue la porte d'entrée qui permet d'impliquer les membres dans l'Association.

Comités internes 2020

Les comités internes de l'Association sont une structure consultative importante qui relève du conseil d'administration. Ils ont pour mandat d'analyser et d'approfondir certains enjeux issus de la veille stratégique ou de questions du conseil et de proposer des solutions ou des orientations, en plus de rédiger des recommandations ou des avis.

Il existe trois comités permanents au sein de l'organisation : le Comité de gouvernance et d'éthique, le Comité stratégie et le Comité congrès. Pour les autres activités de l'Association qui nécessitent une consultation, comme l'analyse des différents projets de loi et de règlement, des groupes de travail ponctuels sont maintenant formés. Ces groupes sont constitués de membres intéressés par le sujet et ayant des expériences ou un savoir en lien avec l'analyse effectuée. Les travaux de ces groupes de travail permettent la rédaction d'un rapport d'analyse servant aux représentations et aux interventions de l'Association.

Comité de gouvernance et d'éthique

Philippe Massé
Président du comité,
administrateur

Brigitte Vachon
Vice-présidente

Jean-Pierre Cayer
Administrateur

Rick Tanguay
Administrateur

Yvette Boulay
Administratrice

Comité stratégie

Sophie Antaya
Présidente

Brigitte Vachon
Vice-présidente

Philippe Massé
Secrétaire-trésorier

Comité congrès

Philippe Massé
Président du congrès

Annie Lemieux
Membre

Julie Brousseau
Membre

Mélisa Camiré
Membre

Sonia Tremblay
Administratrice

Yvette Boulay
Administratrice

Jacques Dupuis
Partenaire FQM

Permanence de l'ADMQ

La permanence de l'ADMQ est composée d'une équipe diversifiée et polyvalente alliant l'expérience en gestion municipale et l'expérience auprès des organismes de services et de représentation. Elle est fière de vous représenter et de travailler au développement d'outils d'accompagnement qui facilitent votre quotidien.

Marc-André Pâlin

Directeur général

Julie Martel

Directrice générale adjointe (jusqu'à août)

Julie Simard

Chargée de projets en communication (jusqu'à septembre) et directrice du développement organisationnel et des communications

Marie-Ève Bergeron DMA

Conseillère soutien aux membres et à la formation (jusqu'à septembre) et coordonnatrice en gestion municipale et à la formation

Lucie Chevrier

Conseillère en gestion municipale

Émile Royer

Conseiller au perfectionnement

Nathalie Martineau

Conseillère au développement des affaires et coordonnatrice aux événements

Joannie Dallaire

Agente à la formation et aux événements

Francine Bérubé

Technicienne comptable (jusqu'à septembre)

Marie-Josée St-Cyr

Adjointe de direction

Karina de Frutos

Adjointe administrative

Planification stratégique

En 2020, les actions découlant de la planification stratégique étaient entre autres les suivantes :

- » Définir une charte de compétences pour la réalisation d'une tâche de direction générale;
- » Assurer la compatibilité du programme de formation en ligne de l'ADMQ avec l'offre collégiale;
- » Étudier la faisabilité de développer une attestation collégiale en gestion municipale complémentaire et établie sur la base des cours développés dans le cadre du programme de formation en ligne pour le titre DMA;
- » Étudier la faisabilité de faire reconnaître le programme de formation en ligne dans le cadre d'un programme reconnu par le ministère de l'Enseignement supérieur.

Avec la fin de la conception de l'ensemble des cours du programme de formation en ligne (DMA), les actions prévues pour 2020 portaient particulièrement sur les possibilités de le développer. Toutes les actions ont pu être accomplies, et le travail effectué en 2020 portera ses fruits en 2021 avec le lancement d'un microprogramme en gestion municipale en collaboration avec l'ENAP.

Programme de formation et de perfectionnement

Cours de formation en ligne

Depuis 2013, l'ADMQ offre à ses membres son programme de formation en ligne pouvant mener au titre de *Directeur municipal agréé* (DMA). Toutes les compétences nécessaires à une gestion municipale efficace et efficiente y sont regroupées afin que les directeurs généraux et secrétaires-trésoriers occupent adéquatement leur fonction. L'ADMQ se félicite d'offrir, à ce jour, le SEUL programme en ligne fait sur mesure pour les directeurs généraux et secrétaires-trésoriers du Québec. En 2020, 29 membres ont reçu leur certificat DMA.

Excellence en formation 2020

Ce prix est remis à la personne ayant suivi au moins deux cours lors de la dernière année et ayant maintenu la plus haute moyenne. Cette année, le prix a été remis à deux membres dont le résultat était identique :

- **madame Marie-Pascale Fiset**
Municipalité de Crabtree;

- **madame Caroline Hovington**
Municipalité de Chute-aux-Outardes.

Liste des membres ayant reçu leur certificat en 2020

M^{me} Caroline Dionne
Sainte-Ursule

M^{me} Cathy Duchesne
MRC Charlevoix-Est

M^{me} Fanny Grosz
Très-Saint-Rédempteur

M^{me} Joanie Lagarde
Crabtree

M^{me} Karine Demers
Ville-Marie

M^{me} Karine McDonald
Senneville

M^{me} Lisa Houde
Petit-Saguenay

M^{me} Marie-Pascale Fiset
Crabtree

M^{me} Marlène Blais
Aguanish

M^{me} Mylaine Beaudry
Charrette

M^{me} Stéphanie Marier
Saint-Gabriel-de-Brandon

M^{me} Sylvie Foster
Saint-Siméon

M^{me} Vicki Turgeon
Ulverton

M. Frédéric Berthiaume
Deux-Montages

M. Jean-Charles Bellemare
Stanstead

M. Michel Marceau
Notre-Dame-des-Bois

M. Rémi-Jocelyn Côté
M. Alain Dufour

M^{me} Brigitte Blais
Sainte-Clotilde-de-Beauce

M^{me} Caroline Lamothe
Saint-Valérien

M^{me} Emmanuelle Fredette
Piopolis

M^{me} Isabelle Michaud
Sainte-Anne-de-la-Pocatière

M^{me} Johanne Simms
Saint-Michel-de-Bellechasse

M^{me} Marie-Ève Strzelec
Berry

M^{me} Tammy Caron
Saint-Joseph-de-Lepage

M. Marc-Antoine Lefebvre
Saint-Herménégilde

M. Michel Barrière
Saint-Michel-du-Squatec

M. Nabil Boughanmi
Schefferville

M. Philippe Meunier

Activités de perfectionnement

En salle

Tournée de zone 1 – Accès à l'information et protection des données personnelles en contexte municipal : trucs et astuces pour mieux s'y retrouver

14

Les ressources humaines, un casse-tête ?

Les meilleurs outils et pratiques pour s'y retrouver –
22 janvier 2020 – Beloeil

Optimiser certaines pratiques de comptabilité et de finances municipales et démystifier les taux variés –
29 janvier 2020 – Val-David

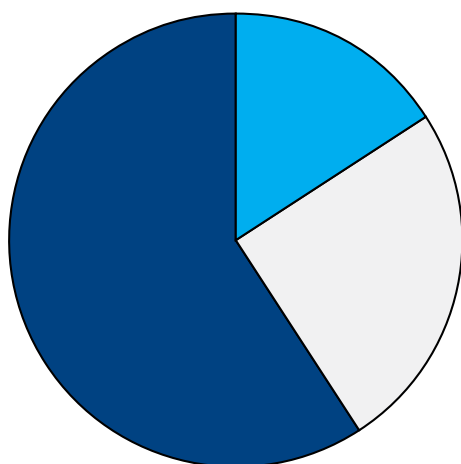
Événements annulés

Tournées de zone 2 et 3 annulées en raison de la COVID-19.

16
en salle

24
webinaires

9 webinaires lors de
La grande Webdiffusion
gestion municipale
présentée par la MMQ



Formation 2020

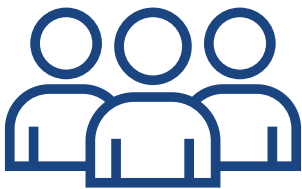
- en salle
- webinaire
- La grande Webdiffusion gestion municipale présentée par la MMQ



Webinaires

Date	Webinaire
23 janvier 2020	Le nouveau règlement provincial portant sur l'encadrement des chiens : que faire ?
1 ^{er} avril 2020	SEAO : Le fonctionnement du système électronique d'appel d'offres
1 ^{er} avril 2020	DG municipaux : comment communiquer efficacement en temps de crise ?
15 et 22 avril 2020	Accès à l'information et protection des données personnelles en contexte municipal : trucs et astuces pour mieux s'y retrouver
23 avril 2020	Les encadrements municipaux en contexte de pandémie
19 mai 2020	Un rendez-vous technique de l'ADMQ : Le traitement de surface
20 mai 2020	Remboursement des dépenses des élus et des employés, quelles sont les possibilités ?
28 mai 2020	Stratégie québécoise d'économie d'eau potable : outils aux municipalités
3 juin 2020	Un climat de travail perturbé, comment y survivre ?
16 au 18 juin 2020	Forfait La grande Webdiffusion gestion municipale
16 juin 2020	Webdiffusion : Le paiement des frais accessoires ou extras à un contrat : quand et comment ?
16 juin 2020	Webdiffusion : La coopération municipale : comment faire plus avec moins ?
17 juin 2020	Webdiffusion : « Top 10 » des non-conformités les plus fréquentes en matière de soumission
17 juin 2020	Webdiffusion : Litiges entre voisins : comment réagir lorsqu'une municipalité est impliquée indûment ?
17 juin 2020	Webdiffusion : La responsabilité civile des municipalités dans l'exercice de diverses compétences
18 juin 2020	Webdiffusion : Regards sur la jurisprudence de la dernière année
18 juin 2020	Webdiffusion : Le droit de propriété des municipalités à l'égard des chemins
18 juin 2020	Webdiffusion : Les infractions relatives aux nuisances : comment obtenir des résultats concrets ?
29 juin 2020	Un rendez-vous technique de l'ADMQ : Gestion d'actifs : optimiser vos investissements et vos coûts d'exploitation en maîtrisant les risques
27 août 2020	La transparence des activités de lobbying dans le monde municipal du Québec
9 septembre 2020	Comment faire respecter vos règlements d'urbanisme : les outils à votre disposition et développements récents
16 septembre 2020	Capter et diffuser les séances du conseil municipal : est-ce une bonne idée ?
18 septembre 2020	SEAO – Une démarche pas à pas concernant les principales actions à poser
22 septembre 2020	Un rendez-vous technique de l'ADMQ : Bionest
7 octobre 2020	Réussir les séances du conseil
9 octobre 2020	Un rendez-vous technique de l'ADMQ : CN
14 octobre 2020	Les alternatives de financement des infrastructures municipales
21 octobre 2020	Projets privés en zone agricole : enjeux et défis pour les municipalités
4 novembre 2020	Le règlement de gestion contractuelle : les avantages et inconvénients de l'exemption d'appel d'offres pour les contrats de moins de 105 700 \$
12 novembre 2020	Un rendez-vous technique de l'ADMQ : Bourget
19 novembre 2020	Occupation temporaire d'un terrain privé pendant des travaux municipaux
25 novembre 2020	L'ABC de l'expropriation
9 décembre 2020	Les nouveaux pouvoirs généraux de taxation et de redevances

Services aux membres



Soutien et accompagnement des membres

Un programme de soutien technique et professionnel adapté à vos besoins

Le régime est établi selon deux niveaux d'intervention :

- » Le premier niveau, soit l'intervention de première ligne, est considéré comme universel, car il est offert à tous les membres réguliers. Il comprend, entre autres, des conseils de base, le partage de modèles, guides et fiches pratiques, des conseils stratégiques ainsi que l'orientation du membre vers les services légaux et de soutien appropriés.
- » Le deuxième niveau est accessible si le membre s'est prévalu de l'assurance lors de son adhésion à l'Association. Il comprend, par l'intermédiaire de ressources externes grâce à un programme d'aide aux membres, une consultation juridique liée à un litige avec son employeur, du soutien professionnel et du coaching RH.

Assurances

L'ADMQ fournit à ses membres, à titre privé, une assurance en trois volets qui comprend : l'assurance pour les frais juridiques et un cautionnement, le programme d'aide aux membres ainsi que le service de coaching téléphonique aux gestionnaires. Voici le détail de chacun de ces volets :

1) **L'assurance pour les frais juridiques** comprend une limite des frais juridiques de 20 000 \$. Les définitions faisant partie du contrat et établissant la portée de la protection se lisent comme suit :

- » Travail : « Tout litige opposant l'employé à son employeur concernant les conflits individuels de travail de l'assuré en sa qualité de salarié, à l'exception de ceux qui résultent d'activités syndicales ou professionnelles. »
- » Sécurité et revenu : « Tout litige concernant les difficultés de l'assuré à faire valoir ses droits en vertu de régimes publics ou privés visant à remplacer son revenu. » De plus, une sous-limite de 5 000 \$ (incluse à l'intérieur de la limite de 20 000 \$) est disponible pour des frais d'expertises médicales nécessaires afin de documenter la preuve, pour un même événement, dans un dossier de requête ou de défense.

2) **Un programme d'aide aux membres** conçu pour offrir de l'aide professionnelle, en toute **confidentialité**, afin de résoudre des problèmes qui pourraient avoir une incidence sur la santé. Par exemple, ces problèmes peuvent être liés à des difficultés familiales ou au travail, ainsi qu'à des problèmes personnels ou de dépendance.

Ce service de la firme Morneau Shepell, disponible **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**, comprend des interventions de courtes durées et/ou une orientation vers des services externes, selon la situation. Il peut être utilisé non seulement par **vous**, mais également par un **membre de votre famille immédiate** (conjoint/e et enfants).

De plus, des consultations téléphoniques sont disponibles si vous avez des problèmes légaux ou financiers, ou si vous avez besoin de soutien à l'égard de vos enfants ou de vos parents âgés.

3) **Service de coaching téléphonique aux gestionnaires**. Au quotidien, gérer le personnel n'est pas toujours une mince affaire. Ce service vous offre un soutien téléphonique professionnel lorsque vous vivez des difficultés de gestion de personnel qui ont pour conséquence la détérioration du milieu de travail.

Publications

Publications

Le magazine *Scribe*

Le magazine *Scribe* est la source d'information par excellence des directeurs municipaux du Québec. Il est distribué quatre fois par année en format électronique (février, mai, septembre et novembre) aux gestionnaires municipaux (membres et non-membres), aux maires et aux partenaires de l'ADMQ.

Bulletin *Membres en direct*

Le bulletin *Membres en direct* est envoyé aux membres cinq fois par année. Il fait le point sur les activités de l'ADMQ en plus de renseigner les gestionnaires municipaux sur des sujets d'actualité.

Bulletin *Mini-Scribe*

Produit pour l'ADMQ par le cabinet d'avocats Tremblay Bois, le bulletin juridique *Mini-Scribe* est publié onze fois par année. Il traite des derniers développements en matière de lois, de règlements et de procédures se rapportant au monde municipal.

Infolettre de l'ADMQ

Les infolettres sont transmises sporadiquement aux membres pour leur donner rapidement l'information dont ils ont besoin concernant les dossiers d'actualité. De plus, chaque mois, une infolettre est envoyée pour présenter les diverses formations.

Médias sociaux

L'ADMQ est présente sur Facebook et LinkedIn. Soyez les premiers informés d'une nouvelle transmise par l'Association, d'une formation ou d'une offre exclusive!

Site Internet

Le site Internet de l'ADMQ présente toute l'information pertinente pour les membres ainsi que l'offre de formation et des outils pratiques.



Congrès annuel virtuel

La première édition de La grande Webdiffusion gestion municipale présentée par la MMQ a eu lieu du 16 au 18 juin. Ce nouvel événement, conçu sur mesure pour les gestionnaires municipaux et leurs employés, a offert neuf webinaires en trois jours. Plus de 300 gestionnaires municipaux y ont pris part. Un réel succès pour cette formule originale. Les formations offertes étaient les suivantes :

- » Le paiement des frais accessoires ou extras à un contrat : quand et comment ?
- » La coopération municipale : comment faire plus avec moins ?
- » « Top 10 » des non-conformités les plus fréquentes en matière de soumission
- » Litiges entre voisins : comment réagir lorsqu'une municipalité est impliquée indûment ?
- » La responsabilité civile des municipalités dans l'exercice de diverses compétences
- » Regards sur la jurisprudence de la dernière année
- » Le droit de propriété des municipalités à l'égard des chemins
- » Les infractions relatives aux nuisances : comment obtenir des résultats concrets ?
- » Gérer les risques liés à la reprise des activités en temps de COVID-19 – sans frais

Prix Renée-Vaudreuil

Le prix Hommage Renée-Vaudreuil est remis par le conseil d'administration de l'ADMQ à une personne pour sa contribution exceptionnelle à l'avancement du domaine municipal. En 2020, il a été attribué à Guy Charland, qui a été directeur général de l'ADMQ de 2009 à 2013, puis conseiller spécial à la formation de 2013 à 2020. Au cours de ces dernières années, Guy a développé l'important programme de formation en ligne de *Directeur municipal agréé* (DMA). Un programme de formation unique au Québec pour les gestionnaires municipaux.

Grâce à cette formation imaginée, conçue et développée par Guy, l'ADMQ a été propulsée au rang de leader en formation pour les gestionnaires municipaux. Nos membres et la relève sont donc mieux outillés pour exercer leur fonction grâce à ce programme.

Le programme a évolué au fil du temps. En 2020, nous avons le grand plaisir de souligner la mise en ligne de l'entièreté de ses 12 cours.



Les prix Mérites ADMQ

Les prix Mérites ADMQ sont décernés dans le cadre du congrès annuel à des membres qui se sont particulièrement distingués dans l'exercice de leurs fonctions de directeur général et secrétaire-trésorier. Ils visent à faire rayonner les initiatives et à souligner l'excellence des membres de l'ADMQ en reconnaissant les réalisations dignes de mention et le professionnalisme des membres en gestion municipale. Les prix Mérites ADMQ sont ainsi une reconnaissance non seulement de la qualité du travail bien fait, mais également du contexte singulier dans lequel s'est effectué le projet, l'activité ou la réalisation porté à l'attention du jury.

Essentiellement, les prix Mérites ADMQ visent à rendre hommage aux membres qui se sont distingués par leur contribution, leur engagement, leur implication, leur sens de l'innovation ou leur capacité à concevoir et à mettre en place des solutions ou à mener à bien des projets d'importance répondant à des besoins spécifiques ou à des situations particulières de la municipalité, et ce, à titre de professionnels de la gestion municipale.

Les prix Mérites ADMQ n'ont pas été remis cette année en raison du report du congrès et seront attribués dans le cadre du congrès 2021.

Engagement municipal

L'ADMQ souligne, lors de son congrès, le nombre d'années d'engagement dans le domaine municipal de ses membres réguliers qui ont accumulé 20, 25, 30 et 35 ans de service. En raison du report du congrès, la remise des prix aura lieu en 2021.

COLLOQUE DE ZONE

Dès septembre, les conseils de zone organisent leurs colloques. Ces derniers représentent, pour les membres de chacune des zones, un moment important qui leur permet d'accéder à différentes formations, en plus de susciter des échanges constructifs sur des situations vécues dans les municipalités. Sans oublier la possibilité de faire du réseautage.

Aucun colloque de zone n'a eu lieu en 2020 en raison de la pandémie.

Activités de représentation

Comités et commissions :

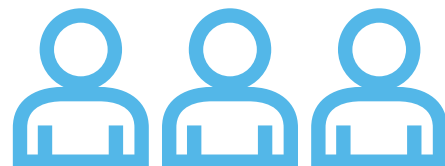
- » Commission permanente sur les finances, la fiscalité, l'économie et le tourisme (FQM)
- » Commission permanente sur le développement social, les institutions et la démocratie (FQM)
- » Commission permanente sur les enjeux urbains (FQM)
- » Commission permanente sur l'aménagement du territoire, l'agriculture et l'environnement (FQM)
- » Commission permanente sur l'énergie et les ressources naturelles (FQM)
- » Commission permanente sur la sécurité publique, les transports et les technologies de l'information (FQM)
- » Comité consultatif sur la fiscalité municipale
- » Comité technique # 1 sur la définition des besoins et le choix du mode d'adjudication de contrats (MAMH)
- » Comité technique # 2 sur les appels d'offres publics
- » Comité technique # 3 sur le suivi des contrats
- » Groupe de travail sur la présentation de l'information financière (MAMH)
- » Table d'échange entre les associations de directeurs municipaux et le sous-ministre du MAMH
- » Table d'échange entre les associations de gestionnaires municipaux et le sous-ministre du MELCC
- » Comité consultatif municipal (MAMH)
- » Table de travail sur le développement local et régional (FQM)
- » Table annuelle de concertation des organismes municipaux
- » Rencontre groupe de travail assurance collective ADMQ/FQM
- » Comité congrès FQM
- » Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec
- » Ministère de la Sécurité publique : Comité consultatif en sécurité incendie
- » Comité de travail sur la valorisation de la fonction de directeur général (MAMH et ADGMQ)
- » Comité consultatif – Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires (MAMH)
- » COPLEM technique

Comités ad hoc :

- » Comité municipal pour l'élaboration d'un Plan d'action gouvernemental en aménagement du territoire relatif aux inondations
- » Comité de suivi : Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 2019-2025 (MAMH)
- » Groupe de travail Q2-R22
- » Groupe de réflexion sur la problématique du transport lourd (carrières et sablières)
- » Rencontre sur les barrages privés (MAMH)
- » BNQ 3660-001 : Manuel de conception des réseaux d'eau potable
- » BNQ 3660-004 : Manuel de conception des réseaux d'égout pluvial et sanitaire
- » Appareils de désincarcération (SAAQ)

Autres participations :

- » Régime de retraite des employés municipaux du Québec
- » Commission permanente de liaison en environnement des municipalités
- » Comité BANQ secteur municipal – refonte du recueil de conservation





ADMQ

Association des
directeurs municipaux
du Québec

Association des directeurs municipaux du Québec

400, boulevard Jean Lesage, Hall Est, bureau 535
Québec (Québec) G1K 8W1

Tél.: 418 647-4518 | reception@admq.qc.ca | admq.qc.ca

